

Agriculture | L'agroforesterie, un pas de plus vers la transition écologique



Le mercredi 19 février, des acteurs de la filière agronome se sont réunis à l'Institut national de recherches agronomiques pour une conférence de l'Institut des sciences de la vigne et du vin portant sur l'agroforesterie. Sous ce terme se cache une nouvelle idée de l'aménagement des parcelles agricoles, calqué sur des modèles plus anciens où les espaces de productions sont dotés d'autres écosystèmes; cela peut aller de haies bocagères à des arbres fruitiers plantés en bordure des parcelles.

C'est Juliette Grimaldi, chercheuse à l'INRA ayant fait sa thèse sur les différents systèmes d'agroforesterie à travers le monde, qui a animé cette conférence. Selon elle, il est primordial « d'optimiser les ressources et maximiser la diversité des services écosystémiques ». Pour arriver à produire cette différence qui doit amener à une rupture profonde sur la conception et l'aménagement des parcelles, elle propose de s'appuyer sur des modèles plus anciens: « il existe historiquement différentes formes d'agroforesterie parmi lesquelles on peut noter les vignes en hautain, dans lesquelles un arbre supporte les vignes ».

Une remise en cause nécessaire de la parcelle en monoculture

Mais, loin de se contenter des aménagements ayant cours par le passé, la chercheuse propose ensuite un panorama exhaustif des solutions qu'elle a découverte au fil de ses recherches, « il existe de nouvelles formes modernes qui permettent une mécanisation et une irrigation efficace comme c'est le cas par exemple en Italie ou au Portugal et même dans le Gers, en France »; ces solutions qui existent, nécessitent tout de même une prise de conscience et une remise en cause de l'idéal de la parcelle en monoculture, ce qui peut être un cap difficile à franchir.

Pourtant, de nombreux agriculteurs y voient de nets avantages; on peut citer notamment une meilleure conservation de la fertilité des sols, une baisse de l'érosion, une solution durable face au gel printanier et surtout une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, un atout de choix pour la préservation de l'environnement. Cet intérêt se voit confirmé par différents retours d'expériences menées depuis 1996 à Restinclières (34) mais aussi sur le domaine Emile Grelier, à Lapouyade en Gironde.

Des changements positifs sur le rendement mais pas uniquement

En effet, sur les trois volets étudiés qui sont le rendement, la microbiologie et le volet économique, l'agroforesterie amène un changement positif en fonction de la zone où sont plantés les arbres (dès 4 mètres, la diminution du rendement est nulle). Les trois zones d'action des dispositifs déployés couvrent l'ombrage, la circulation de l'air mais aussi la modification du cycle de l'eau. Pour l'ombrage, le bénéfice est de l'ordre de - 6 % d'échaudage pour les journées les plus chaudes. La circulation de l'air est elle aussi changée puisque le flux d'air diminue, proportionnellement à la hauteur des arbres plantés en bordure de parcelle. Tous ces changements sur le rendement sont aussi accompagnés d'une amélioration de la biodiversité aux abords des cultures, un point positif qui pourrait permettre de diminuer l'usage de solutions phytosanitaires.

Enfin, le dernier volet étudié, celui de l'économie, propose des résultats surprenants et à prendre en compte, car l'utilisation de l'agroforesterie impacte drastiquement l'image que perçoit le consommateur du produit final. Le client serait en effet plus prompt à acheter un produit dont l'exploitation présente une image plus écologique et verte que si le produit est issu de l'agriculture conventionnelle et présente une image d'exploitation classique de monoculture. Les résultats montrent que 80 % des personnes choisissent un vin de moins bonne qualité s'il est accompagné d'une image de vignes avec une diversité d'écosystèmes autour d'elles.

L'agroforesterie, bien qu'elle puisse proposer des pistes dans la transition écologique, reste malgré tout en régression, en effet la France comptait 944 546 ha en 2014 (hors outre-mer) de haies et d'alignement d'arbres alors qu'il en comptait 1 003 027 ha en 2006, selon une étude du Ministère de l'agriculture. Il est donc selon Juliette Grimaldi, nécessaire de prendre en compte les besoins des acteurs de terrain en agroforesterie afin d'entretenir cet élan positif chez ceux qui se saisissent du problème et freiner ce phénomène de recul persistant.

Clément Bordenave

Crédit Photo : Aqvi.fr

Publié sur aqvi.fr le 23/02/2020

[Url de cet article](#)